



**MONT-DE-PIÉTÉ**  
CAISSE PUBLIQUE DE PRÊT

**1618**

**BERG VAN BARMHARTIGHEID**  
OPENBARE KAS VAN LENING

**Rapport de  
gestion annuel  
du Mont-de-Piété  
portant sur  
l'exercice**

**2022**



## 1. Financement 2022 :

La part de l'activité couverte par l'emprunt passe de 35,8% à 40,8%.

Notre endettement est une fusée à plusieurs étages :

### - Dettes liées aux investissements

#### a) Rénovation de l'aile droite du Mont-de-Piété

- a. Montant : 3.000.000 €
- b. Prise d'effet : 02/01/2017
- c. Durée : 10 ans
- d. Taux : 0,872 %

Solde restant dû au 31/12/2022 : 1.307.438,86 €

#### b) Rénovation de l'installation de sécurité

- a. Montant : 2.000.000 €
- b. Prise d'effet : 29/12//2017
- c. Durée : 10 ans
- d. Taux : 0,920 %

Solde restant dû au 31/12/2022 : 1.023.288,02 €

### - Dettes liées à l'activité de prêt

#### o Bullet sur 5 ans

- Montant : 7.500.000 €
- Prise d'effet : 29/12//2022
- Durée : 5 ans
- Taux : 3,312 %

Solde restant dû au 31/12/2022 : 7.500.000 €

#### o Straight Loans

Le montant de straight loans enregistrés au 31 décembre 2022 s'élève à 3.700.000 €

## 2. Compte 2022 :

### RÉSUMÉ

Le Mont-de-Piété termine l'année 2022 avec un solde positif net 301.272,79€ par rapport à 141.425,22€ en l'exercice précédent et par rapport à un montant budgété de 100.000€.

Le solde de l'ordinaire est affecté comme suit :

- un montant de 170.429,33€ au financement des investissements de l'année
- le solde de l'exercice comptable de 130.843,46€ au financement de l'activité.

Les recettes pour l'exercice 2022 se montent à 3.826.977,79€ par rapport à 3.428.183,13€ l'année dernière. Ceci représente quasi 400.000€ ou 11,6% en plus par rapport aux recettes 2021 et 5,5% de plus que ce qui avait été budgété. L'explication de cette dernière évolution repose d'une part sur une croissance significative de l'activité du prêt-sur-gage de 6,1% en 2022 et d'autre part sur l'activité de vente qui a bien rebondi en 2022 (+15,5% en recettes de frais de vente et +32,7% en totalité due à l'évolution croissante inattendue des produits de vente prescrits).

Ayant restée moyennement stable entre 2018 et juin 2021, l'évolution de l'activité « prêts-sur-gage » a été marquée par une croissance exceptionnelle à partir de juillet 2021, qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'exercice 2022. Pour la première fois depuis la dernière décennie, les encours (l'ensemble des capitaux prêtés à nos clients-citoyens) ne cessent que d'augmenter à un rythme sans précédent. Pendant l'exercice 2022 les encours ont grimpé de plus de 3,1 millions d'euros pour atteindre au 31 décembre 2022 un niveau inédit de 25,9 millions d'euros.

L'activité de « ventes publiques » a bien repris pendant l'exercice 2022 se traduisant par une croissance de recettes de frais de vente « acheteurs et vendeurs » de 72.000€ ou 15,5% par rapport à l'année 2021. Cette évolution rompt avec la tendance baissière constatée pendant les exercices précédents. Les ventes ordinaires ont connu plus de succès par un intérêt public en croissance témoigné par une présence de beaucoup plus d'acheteurs épisodiques qui nous ont découvert en 2022 et qui ont amplement comblé la lacune d'un bon nombre d'acheteurs habitués « top » qui nous ont lâchés pendant la période de pandémie.

Les dépenses ordinaires en l'exercice 2022 se chiffrent à 3.525.705,00€ par rapport à 3.286.757,91€ en 2021. Elles sont en hausse de 7,3% par rapport à l'exercice précédent et quasi égales au budget 2022. Les frais de personnel (2.302.465,84 €), les services et biens d'exploitation (524.294,71€) et les remboursements des emprunts (499.565,58 €) englobent les dépenses les plus importantes de l'institution et représentent respectivement 65%, 15% et 14% des dépenses ordinaires.

Les achats de matières s'élevant à 71.127,99€ connaissent une augmentation de 9,6% par rapport au compte précédent tout en restant en dessous du montant budgété (-19,4%). L'augmentation par rapport à l'année dernière s'explique essentiellement par une augmentation importante dans les prix des fournitures de bureau et informatique. La plupart de nos dépenses de services et bien divers (s'élevant à 524.294,71€ et en hausse de 8,7%)

ont été également impactées par l'augmentation générale de prix. Trente personnes (6 contractuels et 24 statutaires) étaient inscrites au Payroll du 31 décembre 2022, soit trois personnes nettes en moins par rapport à l'effectif au 31 décembre de l'exercice précédent (deux personnes en moins par rapport au cadre prévu). Les frais de personnel ont augmenté de 9,3% ou de presque 200.000 € par rapport à l'exercice précédent. Les rémunérations du personnel ont été impactées par l'augmentation barémique ayant eu lieu pour les membres du personnel en barèmes D en 2021 et C en 2022 et par une quintuple indexation des salaires en 2022 qui a fait grimper le coût de rémunérations du personnel de manière significative. Le remboursement des emprunts à long terme s'élevant à 499.565,58 € comprend les quatre tranches trimestrielles du capital relatif aux crédits d'investissement bancaires de respectivement 3 millions et 2 millions d'euros. Le coût des charges financières résultant principalement de notre financement externe se monte à 108.758.41€ par rapport à 91.089€ en 2021. Cette évolution s'explique essentiellement par une hausse d'intérêts (+17.000€) relatifs aux straight loans ayant subi le double effet d'une part de la forte augmentation de ces derniers (+2,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021) et d'autre part de la hausse des taux d'intérêt qu'on a connue durant le deuxième semestre de l'exercice 2022. Les charges exceptionnelles, s'élevant à 19.492,47 € ont fortement diminué (-28.000€) par rapport à l'année dernière ayant vécu nettement moins de cas judiciaires ou d'exonérations de droits de retard nous ayant porté préjudice dans le passé.

## LES RECETTES :

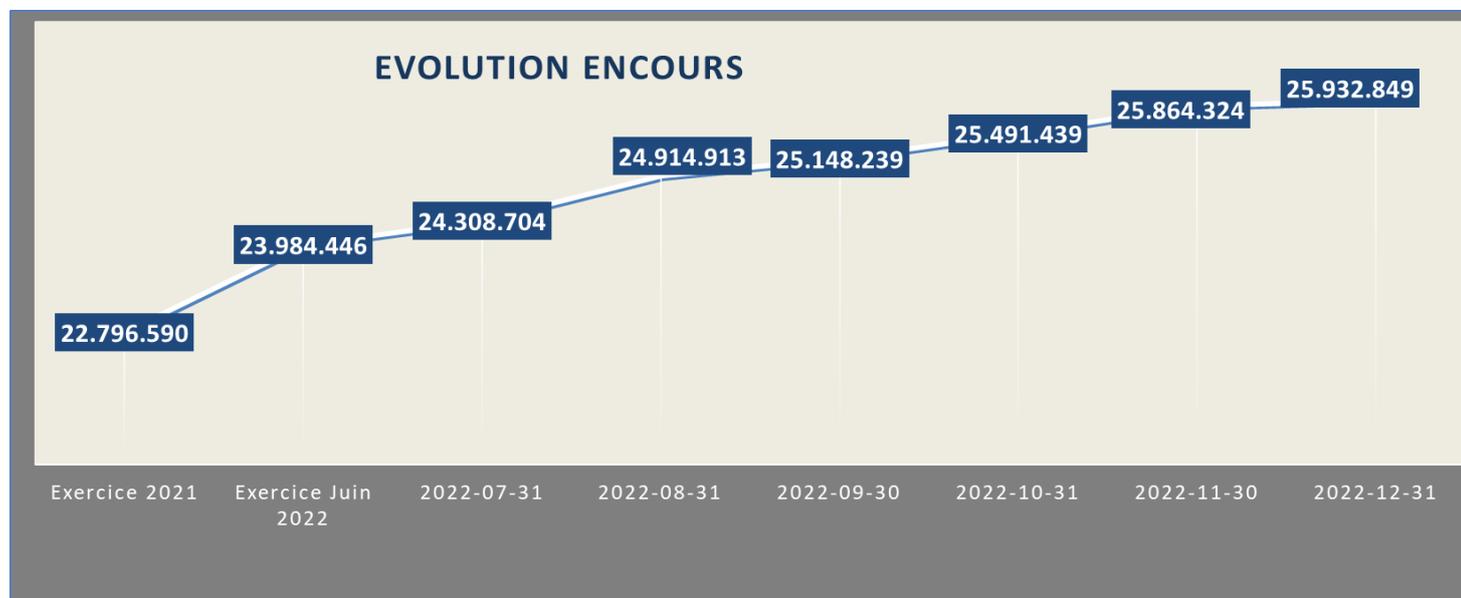
Les recettes en droits constatés pour l'exercice 2022 se montent à 3.826.977,79€ par rapport à 3.428.183,13€ l'année dernière. Ceci représente quasi 400.000€ ou 11,6% en plus par rapport aux recettes 2021 et 5,5% de plus que ce qui avait été budgété. L'explication de cette dernière évolution repose d'une part sur une croissance significative de l'activité du prêt-sur-gage de 6,1% en 2022 et d'autre part sur l'activité de vente qui a bien rebondi en 2022 (+15,5% en recettes de frais de vente et +32,7% en totalité due à l'évolution croissante inattendue des produits de vente prescrits). Les produits divers ont augmenté d'environ de 6.000€, essentiellement dû aux ristournes de notre assureur concernant un accident travail-domicile.

**Les recettes 2022 de l'institution se répartissent comme suit :**

**Pour ce qui est de l'exploitation :**

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>% du CA</b>	<b>% delta</b>
"PRETS SUR GAGES"	2.907.480,14	2.741.219,80	78%	6%
"VENTES"	765.225,92	576.720,81	20%	33%
DIVERS	62.014,97	56.109,59	2%	11%
<b>TOTAL-TOTAAL</b>	<b>3.734.721</b>	<b>3.374.050</b>		

Ayant restée moyennement stable entre 2018 et juin 2021, l'évolution de l'activité « **prêts-sur-gage** » a été marquée par une croissance exceptionnelle à partir de juillet 2021, qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'exercice 2022. Pour la première fois dans la dernière décennie, les encours (l'ensemble des capitaux prêtés à nos clients) ne cessent que d'augmenter à un rythme sans précédent. Pendant l'exercice 2022 les encours ont grimpé de plus de 3,1 millions d'euros pour atteindre au 31 décembre 2022 un montant de 25,9 millions d'euros.



### Voici quelques données à l'appui de cette évolution :

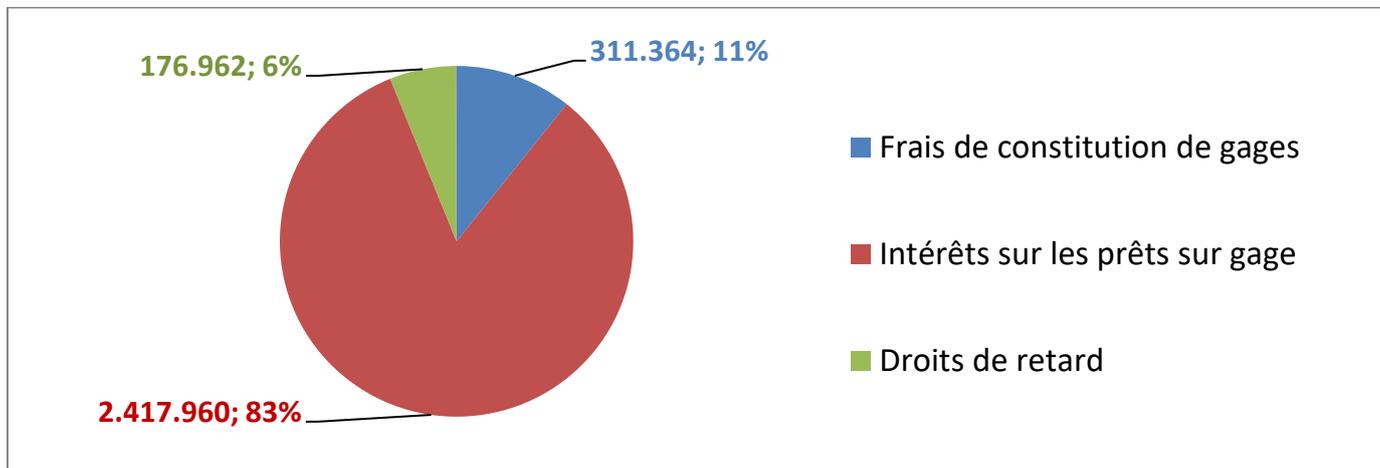
Le nombre de nouveaux clients pour l'exercice 2022 est de 1136 (ou 254 nouveaux clients en plus par rapport à l'année dernière, une croissance de 29% !), une tendance plus que prometteuse. Il en est de même d'ailleurs pour le nombre de nouveaux prêts qui a grimpé en 2022 de 2.860 ou de 20% (17.504 nouveaux prêts par rapport à 14.644 en 2021). Les montants prêtés moyens ont également continué à augmenter de façon significative (+14% en 2019, +26% en 2020, +13% en 2021 et +31% (!) en 2022 passant de 649€ en 2020 à 735€ en 2021 et à 960€ en 2022) fortement soutenu par l'évolution du cours de l'or à la hausse par rapport à 2021 (+12.4% en 2022 par rapport à la moyenne de l'année 2021) et par en même temps un nombre d'opérations journalières restant stable (452 opérations par jour).

L'activité de prêt s'est donc clairement relancée après toute une période stable émanant de la pandémie et a rebondi de façon imprévue dictée par un énorme besoin d'argent imminent et croissant de la population. En effet, contrairement aux années 2020 et moitié 2021 pendant lesquels la pandémie a fait que les gens dépensaient nettement moins d'argent et ont massivement dégagé leurs objets gagés, les engagements ont fortement repris à partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2021 et ont suivi la même tendance en 2022 pour arriver à un niveau d'encours jamais réalisé avant.

En toute logique des choses, nos recettes d'intérêts sur les prêts en 2022 ont fortement été impactées par l'augmentation importante des encours. Elles ont augmenté de 5,6% représentant un revenu supplémentaire pour l'institution de 129.000 euros. Les frais de constitution tombant au moment de l'octroi du prêt ont logiquement suivi la même évolution des encours (une

augmentation de 63.000€ ou de 25,7%). En revanche, les droits de retard continuent leur tendance de diminution (-13,2% en 2022 par rapport à 2021), récoltant le fruit du meilleur suivi des échéances vis-à-vis de notre clientèle.

### Les recettes relatives à l'activité prêt sur gage se répartissent comme suit :



L'activité de « **ventes publiques** » a bien repris pendant l'exercice 2022 se traduisant par une croissance de recettes de frais de vente « acheteurs et vendeurs » de 72.000€ ou 15,5% par rapport à l'année 2021. Cette évolution rompt avec la tendance baissière constatée pendant les exercices précédents. Mal débuté par une première vente spéciale échouée (ce qui était d'ailleurs aussi bien le cas en 2021) les ventes ordinaires ont connu plus de succès (voir toujours modéré) par un intérêt public en croissance témoigné par une présence de beaucoup plus d'acheteurs épisodiques qui nous ont découvert en 2022 et qui ont amplement comblé la lacune d'un bon nombre d'acheteurs habitués « top » qui nous ont lâchés pendant la période de pandémie.

La reprise des ventes publiques en présentiel a clairement pu redresser la situation pénible des dernières années, la salle de vente étant bien remplie pour la plupart des ventes. La participation à nos ventes via notre service en ligne de Drouot ayant perdu une grande partie de son succès initial l'année dernière a de nouveau un peu repris en 2022.

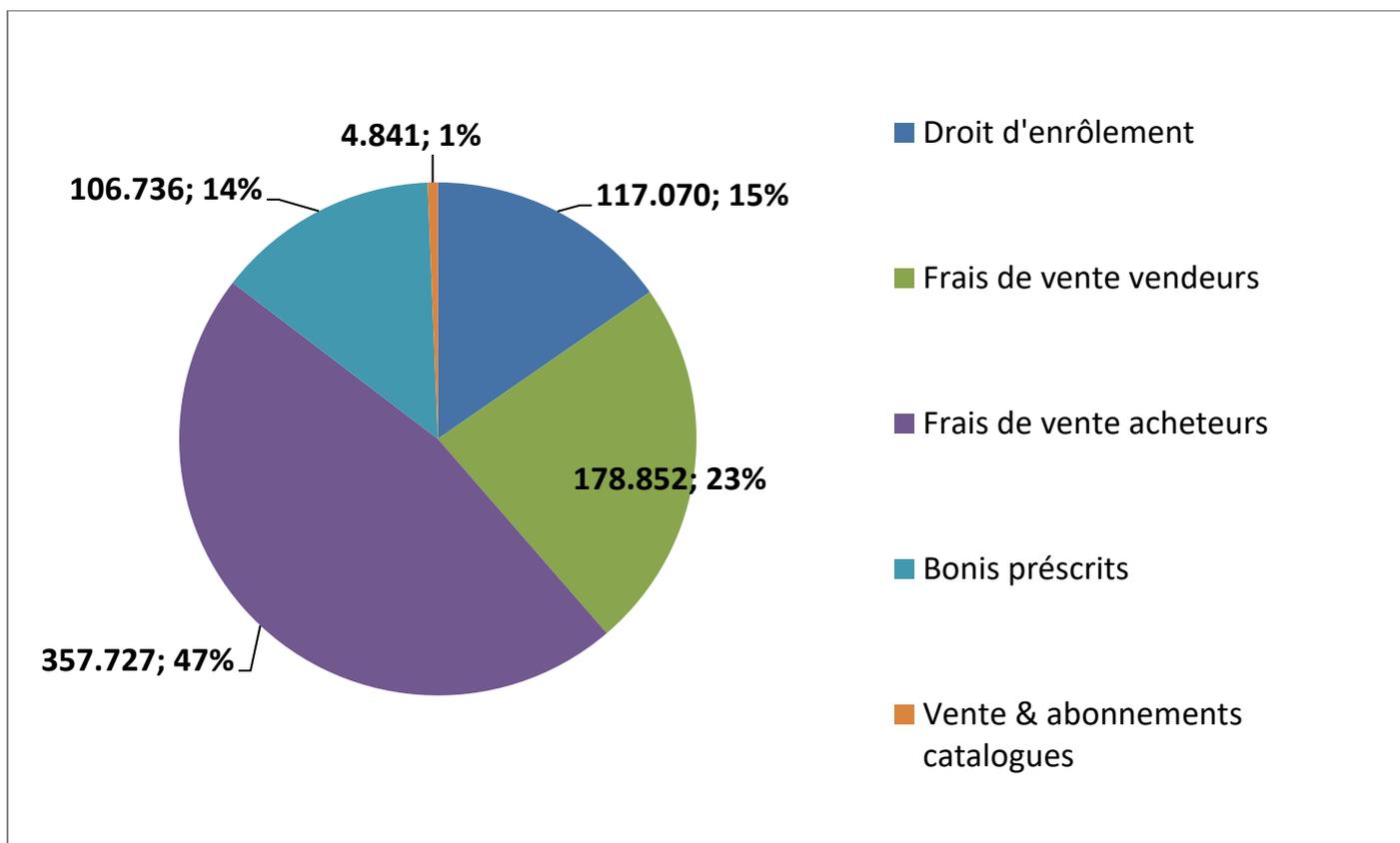
Le nombre de lots vendus a de nouveau bien augmenté après la chute libre en 2021 (2.699 lots vendus par rapport à 2.181 lots vendus en 2021). Malgré une baisse du prix moyen d'adjudication par lot de -6,9%, s'élevant à 663€, le prix d'adjudication total de l'année (1.788.636 €) a crû de 15,2%. Il y a lieu de noter que notre public d'acheteurs s'est fortement diversifié en 2022. Non seulement nous avons pu bénéficier d'un nombre d'acheteurs nettement plus important qu'en 2021 (passant de 352 à 410 acheteurs, dont 123 nouveaux), mais nous avons également constaté que le poids pesant par les acheteurs « top » (ceux qui ont acheté pour plus de 10.000€ sur base régulière les 5 dernières années) sur l'ensemble des enchères a basculé vers un nombre croissant d'acheteurs épisodiques ce qui rend le succès de nos ventes publiques moins dépendant du top. Le nombre de « top » acheteurs a ainsi baissé de 102 à 71 personnes. En revanche, le nombre d'acheteurs épisodiques a connu une croissance remarquable atteignant 339 personnes par rapport à 250 l'année dernière. La couverture médiatique par la toute la presse belge en 2022 grâce au recours plus important et plus fréquent au microcrédit et la publicité poussée par les médias sociaux pour les ventes publiques ont produit des résultats fructueux dans la mesure où

nettement plus de gens qui ne nous connaissaient pas avant ont trouvé davantage le chemin vers notre institution.

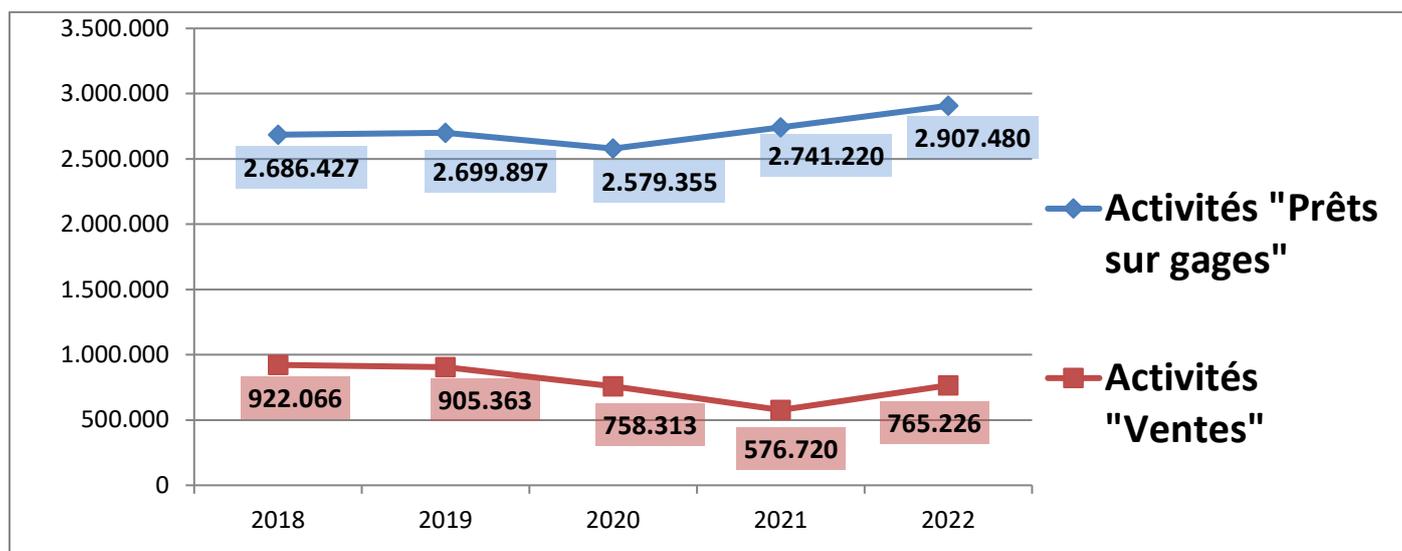
Les droits d' enrôlement s'élevant à 117.070,15 € (la pénalité de 10% sur le prix de revente réclamée aux clients en cas de reprise de gages après être enrôlés pour une vente) ont augmenté de 45.600€ en 2022 (+64%), signifiant qu'un nombre croissant de clients arrêtent au dernier moment la mise en vente de leurs objets.

Les bonis prescrits (les bénéfices de vente revenant aux clients-vendeurs non-réclamés par ces derniers sont prescrits après 2 ans) qui n'ont pas cessé de baisser en les années antérieures ont cassé cette dernière tendance pendant l'année 2022. Ils représentent cette année un niveau record de 14% de la totalité des recettes de vente, passant de 35.373 € en 2021 à 106.736 €. Cette augmentation assez remarquable est essentiellement due au taux de décès en hausse de nos clients pendant la pandémie. Beaucoup d'héritiers ont renoncé à l'héritage ou n'ont pas trouvé la peine de réclamer les bénéfices de vente. Le taux de prescription de boni qui était tombé à 3% en 2021 a ainsi évolué à plus de 10% et n'a jamais été aussi élevé pendant les dix dernières années.

#### Les recettes relatives à l'activité vente publique se répartissent comme suit :



L'évolution des recettes de nos deux activités sur les 5 dernières années peut être affichée comme suit :



Et au niveau global des recettes 2022 :

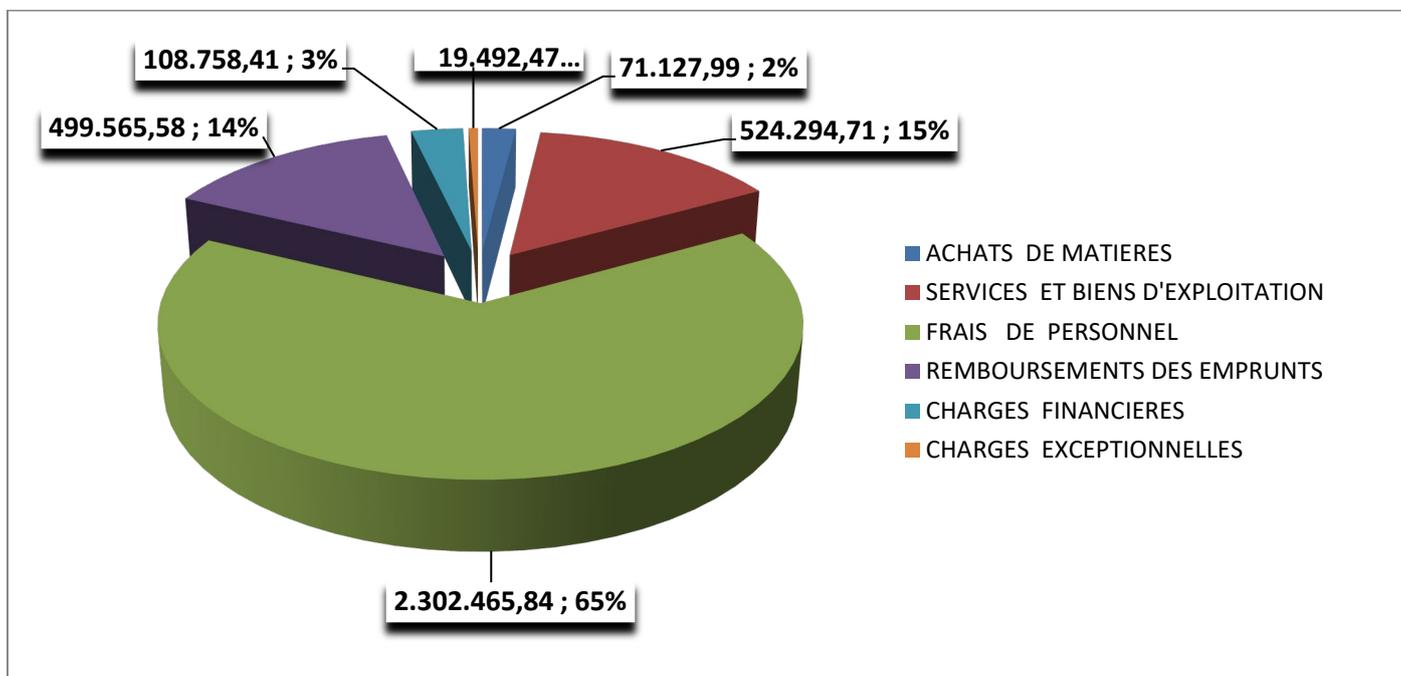
	Compte 2021 Rekening 2021	Budget Begroting 2022	Droits constatés Vastgestelde rechten	Recouvr. effectués Verrichtingen
Produits exploitation Bedrijfsopbrengsten	3.374.050,20	3.551.550	3.734.721,03	3.728.006,03
Subsides Subsidies	50.164,84	74.100	86.748,90	0,00
Produits financiers Financiele opbrengsten	10,11	100	39,70	39,70
Produits exceptionnels Buitengewone opbrengsten	3.957,98	1.500	5.468,16	5.468,16
<b>TOTAL/TOTAAL</b>	<b>3.428.183,13</b>	<b>3.627.250</b>	<b>3.826.977,79</b>	<b>3.733.513,89</b>

Les subsides couvrent les subventions portant sur les augmentations barémiques (y compris l'intervention dans l'augmentation barémique supplémentaire des agents de niveau D et C), un subside pour le 2<sup>ème</sup> pilier de pension pour les agents contractuels et un subside afin d'intervenir dans l'augmentation des titres repas.

Les produits exceptionnels représentent essentiellement les pénalités réclamées aux clients-acheteurs ayant renoncé à l'achat des objets après l'adjudication à la vente publique.

## LES DEPENSES

Les dépenses ordinaires en l'exercice 2022 se chiffrent à 3.525.705,00 € par rapport à 3.286.757,91 € en 2021. Elles sont en hausse de 7,3% par rapport à l'exercice précédent et quasi égales au budget 2022.



Les frais de personnel (2.302.465,84€), les services et biens d'exploitation (524.294,71€) et les remboursements des emprunts (499.565,58 €) englobent les dépenses les plus importantes de l'institution et représentent respectivement 65%, 15% et 14% des dépenses ordinaires.

	Budget 2022	Engagé 2022	Engagé 2021	Engagé Delta 2022-2021	Delta Engagé 2022 Budget 2022
ACHATS DE MATIERES	88.200,00	71.127,99	64.898,15	9,6%	-19,4%
SERVICES ET BIENS D'EXPLOITATION	529.250,00	524.294,71	482.149,68	8,7%	-0,9%
FRAIS DE PERSONNEL	2.292.300,00	2.302.465,84	2.105.951,88	9,3%	0,4%
REMBOURSEMENTS DES EMPRUNTS	500.100,00	499.565,58	495.077,41	0,9%	-0,1%
CHARGES FINANCIERES	102.400,00	108.758,41	91.089,15	19,4%	6,2%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15.000,00	19.492,47	47.591,64	-59,0%	29,9%
<b>TOTAL - TOTAAL</b>	<b>3.527.250,00</b>	<b>3.525.705,00</b>	<b>3.286.757,91</b>	<b>7,3%</b>	<b>-0,04%</b>

## 1) Achats de matières

	2022	2021	
Achat fournitures, petit mat. & mob. de bureau	12.286	9.445	30,1%
Achat fournitures ordinateur	13.742	5.916	132,3%
Achat matériel technique et petit entretien	7.504	11.510	-34,8%
Eau, électricité et gaz	37.596	38.027	-1,1%
<i>Solde définitif</i>	<b>71.127,99</b>	<b>64.898,15</b>	<b>9,6%</b>

Les achats de matières connaissent une augmentation de 9,6% par rapport au compte précédent tout en restant en dessous du montant budgété (-19,4%). L'augmentation par rapport à l'année dernière s'explique essentiellement par une augmentation importante dans les prix des fournitures de bureau et informatique. Le remplacement de notre parc informatique (PC et serveurs) a également engendré des achats plus importants en toners d'encre au prix nettement plus élevés (des toners HP officiels). Le logiciel relatif à la nouvelle pointeuse des heures prestées par le personnel est également repris dans ces derniers coûts (260€). Malgré l'explosion de prix d'électricité et de gaz les coûts y relatifs sont restés stables par rapport à 2021 grâce aux contrats négociés pour l'année 2022 à prix fixe annuel.

## 2) Service et biens d'exploitation

	2022	2021	
Loyer, Associations, déplacements	24	1.177	-98,0%
Honoraires avocats, réviseurs, autres	13.379	19.486	-31,3%
Description mali	14.255	2.047	596,4%
Frais de fonctionnement (tél, poste, etc)	58.007	59.334	-2,2%
Entretien matériel & bâtiment	17.685	16.398	7,8%
Frais informatique et robot	139.075	123.063	13,0%
Frais de reception - representation - inauguration	4.633	290	1495,7%
Frais de documentation & abonnement	2.539	2.295	10,6%
Frais de vente & catalogues de vente	7.637	12.898	-40,8%
Annonces publicité	18.203	11.841	53,7%
Cotisations Associations	3.192	3.033	5,2%
Frais d'entretien bâtiment, ascenseurs, chauffage, nettoyage, etc.	30.761	29.262	5,1%
Assurances	40.310	38.278	5,3%
Taxes diverses	805	1.116	-27,9%
Frais de sécurité	173.790	161.632	7,5%
<i>Solde définitif</i>	<b>524.294,71</b>	<b>482.149,68</b>	<b>8,7%</b>

La plupart de nos dépenses de services et bien divers (s'élevant à 524.294,71€ et en hausse de 8,7%) ont été également impactées par l'augmentation générale de prix. Surtout les coûts requérant des interventions uniquement en « main d'œuvre » dont la détermination du prix est directement liée à l'indexation salariale ont évolué vers un niveau nettement plus élevé, en l'occurrence les frais d'entretien du bâtiment (chauffage, ascenseurs, etc.) (+5,1%), les assurances (+5,3%) et les frais de garde et de sécurité (+7,5%). En frais informatique, l'augmentation est

essentiellement due aux coûts non-récurrents d'installation et de programmation à la suite du renouvellement de notre parc informatique (+ 23.330€).

Les frais de réception en 2022 contiennent les dépenses de fleurs et de réception relatives aux funérailles du directeur-général.

L'augmentation dans les dépenses de publicité (+6.400€) sont directement liées aux publications poussées dans les médias sociaux (sur Facebook, Drouot) et dans le MAD du journal Le Soir.

### 3) Frais de personnel

Trente personnes (6 contractuels et 24 statutaires) étaient inscrites au Payroll du 31 décembre 2022 (soit trois personnes nettes en moins par rapport à l'effectif au 31 décembre de l'exercice précédent (deux personnes en moins par rapport au cadre prévu). Les frais de personnel ont augmenté de 9,3% ou de presque 200.000 € par rapport à l'exercice précédent, détaillés comme suit :

	2022	2021	
Conseil d'administration	14.104	13.926	1,3%
Rémunérations selon barèmes	1.268.016	1.165.032	8,8%
Allocations (ling,foyer,crieurs,séc,etc)	86.461	79.132	9,3%
Double pécule de vacances	116.012	104.726	10,8%
Prime de fin'année	58.585	54.079	8,3%
Titres repas	39.180	27.466	42,7%
Cotisations patronales & syndicales	573.033	507.111	13,0%
Cotisation de responsabilisation	84.713	86.602	-2,2%
Remboursement abonnements sociaux	24.602	22.337	10,1%
Assurances personnel	8.376	7.606	10,1%
Cantine, réception, intervention médicale	20.961	18.798	11,5%
Frais de recrutement	0	10.285	-100,0%
Formation	8.422	8.851	-4,9%
<i>Solde définitif</i>	<b>2.302.465,84</b>	<b>2.105.951,88</b>	<b>9,3%</b>

- Les rémunérations du personnel ont été impactées par l'augmentation barémique ayant eu lieu pour les membres du personnel en barèmes D en 2021 et C en 2022 et par une quintuple indexation des salaires en 2022 qui a fait grimper le coût de rémunérations du personnel de manière significative par un montant de 103.000 € arrondi.
- L'évolution des allocations et du pécule de vacances suit l'évolution des barèmes compte tenu de l'indexation impactant vers le haut le pécule à payer.
- La prime de fin d'année a également suivi l'évolution des barèmes.
- Les cotisations patronales sont en ligne avec les barèmes compte tenu du delta des étudiants engagés n'ayant pas été soumis à la contribution d'ONSS.
- Les titres repas ont augmenté passant de 6 euros à 8 euros l'agent, y compris l'impact annualisé des nouveaux engagements en 2021 et l'impact de la nouvelle recrue en 2022.
- La cotisation de responsabilisation est restée stable due au fait que les statutarisations récentes ont pu compenser l'augmentation de notre base de pensionnés. La provision pour

la cotisation de responsabilisation restera toujours difficile à déterminer dans le futur, n'ayant pas une vue immédiate et claire sur le taux de mortalité de nos pensionnés ni sur le taux de contribution au niveau du montant de cotisation global afin de combler l'écart entre nos contributions au fonds de pension et les montants de pension dus à nos retraités.

#### 4) Remboursement des emprunts

Ce poste s'élevant à 499.565,58 € comprend le remboursement de quatre tranches trimestrielles du capital relatif aux crédits d'investissement bancaires de respectivement 3 millions et 2 millions d'euros afin de financer les rénovations de l'aile droite du bâtiment et le nouveau dispositif de sécurité. L'augmentation est due à la croissance de l'importance relative du capital dans les trimestrialités.

#### 5) Charges financières

Le coût des charges financières résultant principalement de notre financement externe se monte à 108.758,41€ par rapport à 91.089,15€ en 2021. Cette évolution s'explique essentiellement par une hausse d'intérêts (+17.000€) relatifs aux straight loans ayant subi le double effet d'une part de la forte augmentation de ces derniers (+2,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021) et d'autre part de la hausse du taux d'intérêts qu'on a connue durant le deuxième semestre de l'exercice 2022. Il a lieu de noter une forte augmentation de frais de paiements électroniques (+2.000€), le nombre de transactions financières par voie électronique aux guichets ayant fortement augmenté par l'affluence significative de déposants-emprunteurs.

#### 6) Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles, s'élevant à 19.492,47 € ont fortement diminué (-28.000€) par rapport à l'année dernière ayant vécu nettement moins de cas judiciaires ou d'exonérations de droits de retard nous ayant porté préjudice dans le passé.

### LE RESULTAT ORDINAIRE ET SON AFFECTATION

Le Mont-de-Piété termine ainsi l'année 2022 avec un solde positif net 301.272,79€ par rapport à 141.425,22€ en l'exercice précédent et par rapport à un montant budgété de 100.000€.

Le solde de l'ordinaire est affecté comme suit :

- un montant de 170.429,33€ au financement des investissements de l'année
- le solde de l'exercice comptable de 130.843,46€ au financement de l'activité.

## LES INVESTISSEMENTS

Les investissements effectués en l'exercice 2022 s'élèvent à 170.429,33 €.

Ceux liés aux travaux de bâtiments (3.251,79 €) portent essentiellement sur l'achat d'une pointeuse pour l'enregistrement du temps presté du personnel et l'achat de matériel de renforcement des vitrines dans la salle d'exposition.

Les investissements en mobilier (3.206,18 €) contiennent les nouvelles compteuses de billets.

L'engagement pris au niveau d'investissement dans l'informatique (135.635,98 €) concerne le renouvellement du parc informatique (PC, imprimantes et switches), la mise à jour du logiciel comptable et le travail effectué sur le cahier des charges relatif à la réécriture du programme métier. Le lancement du marché relatif à cette dernière a été reporté à l'exercice 2023.

Les investissements en matériel d'équipement (3.174,56€) portent sur la réparation et le remplacement des microphones dans la salle de guichet. Les investissements au robot contiennent divers travaux d'améliorations (22.878,68 €). Les investissements en sécurité (2.282,14 €) portent sur le remplacement des détecteurs et des batteries incendie.

### 3. Rapport du réviseur d'entreprise :

Le rapport du réviseur d'entreprise concernant l'audit des comptes annuel mentionne une opinion sans réserve.